

Bras de fer autour de la halte Vevey-Vignerons

MOBILITÉ

Remplacer les haltes de Gilamont et Clies sur la ligne ferroviaire Vevey - St-Légier par une seule à mi-chemin? Si les communes de St-Légier et Vevey pourraient se résigner à ce projet du MOB à certaines conditions, notamment en termes d'accès à la nouvelle halte, les 144 riverains ayant fait opposition se disent prêts à saisir la justice.

Texte et photo : Priska Hess



« Pour nous, le projet du MOB ne tient pas la route. Nous avons l'impression que l'on nous enfume. En fonction de l'évolution du dossier, nous envisageons de saisir la justice », avertissent Jean-François Fornet et Alain Salanon. Ils sont les représentants des 144 usagers qui ont fait opposition à la construction de la nouvelle halte Vevey-Vignerons, qui doit remplacer les arrêts de Clies et Gilamont sur la ligne des Pléiades. « Comment comprendre que l'on supprime Clies alors que le quartier se densifie? Elle peut très bien être maintenue en transformant l'actuel croisement en une seule voie, afin de pouvoir adapter le quai à la LHand (Loi sur l'égalité pour les handicapés) ». L'obligation de rendre d'ici à 2023 les transports publics acces-

sibles aux personnes à mobilité réduite justifie, en effet, le projet du MOB. « Aucune des options permettant un éventuel maintien de la halte de Clies ne s'est avérée réalisable », tranche Yves Pittet, responsable des infrastructures au MOB. Selon lui, le croisement de Clies reste né-

«C'est une perte considérable pour tous les usagers»

Jérôme Christen,
municipal à Vevey

cessaire, en plus de St-Légier Gare et de celui des Bosquets en construction pour permettre l'instauration de la cadence au quart d'heure sur cette ligne d'ici à 2019 (voir Le Régional 828). « En fonction de la cadence, ces points serviront soit de croisements réguliers, soit à assurer

la stabilité de l'horaire ou la circulation des trains de renfort et de service. » Ce que conteste Alain Salanon, schémas à l'appui. « L'exigence du MOB de maintenir ce croisement est disproportionnée par rapport aux besoins des 3'000 usagers mensuels de cette halte », s'offusque Jean-François Fornet.

Accès insatisfaisants

Les communes de Vevey et St-Légier, elles aussi, ont fait opposition. D'ici à mi-juin, chacune participera à une séance de conciliation avec l'OFT (Office fédéral des transports), qui pilote la procédure d'approbation des plans. La Municipalité de Vevey se refuse à tout commentaire et réserve sa réponse au Conseil communal, dans le cadre de l'interpellation à ce sujet de Clément Toluoso (Décroissance-Alternatives). En février dernier, le

municipal Jérôme Christen, interrogé par 24 heures, invoquait « une perte considérable pour tous les usagers », révélant que la Municipalité avait demandé une étude au bureau Transitec, expert en mobilité. Sa conclusion: il n'est pas vraisemblable que la halte Vevey-Vignerons compense la suppression des deux autres.

Dans son opposition, la Ville se montrait cependant disposée à se résigner si la nécessité de supprimer ces haltes était démontrée, mais à certaines conditions, notamment l'augmentation de la fréquence des bus. Et surtout la création d'accès satisfaisants à Vevey-Vignerons, ce que demande également la Municipalité de St-Légier. La principale pierre d'achoppement restant la création d'un cheminement piéton sécurisé entre l'arrêt actuel de Clies et la nouvelle halte, estimé à près de 500'000 frs, à la charge de la commune selon l'OFT. « Nous perdons un arrêt et nous nous battons pour que ce soit l'OFT qui réalise ce cheminement », réplique le syndic Alain Bovay. Est-il dès lors encore réaliste de prévoir l'introduction de la cadence à 15 minutes pour la Fête des Vignerons? « Nous ne voulons pas entrer dans une polémique et être accusé de prendre les opposants en otage. Avec la cadence 15 minutes et sans la halte de Vignerons, la desserte des haltes de Gilamont et Clies ne pourra plus être assurée », avertit Yves Pittet.



Sur www.leregional.ch
et notre application:
La halte de St-Légier Village en sursis?

« Amour et Joie », ça continue

CHARDONNE

Créée en 2001 à la suite de la Fête des Vignerons, l'Association du Chœur d'Orphée vient d'être dissoute pour laisser la place aux futures festivités. Mais l'amitié perdurera.

Une centaine de personnes ont partagé près de 20 ans de sorties culturelles ou sportives et de soirées conviviales, après avoir participé à la Fête des Vignerons de 1999. L'association du Chœur d'Orphée, ou l'Amicale des « Bleus », née en 2001, est restée bien vivante jusqu'à sa dissolution le 28 avril. Désormais ex-présidente, Christine Durnat explique:

« Les membres n'avaient pas très envie que cela se termine, mais il faut tourner la page. Comme les amitiés existent, les gens continueront à se voir sans que ce soit officiel. » À l'issue de la Fête des Vignerons de 2019, d'autres amicales de ce type pourraient voir le jour, estime Pascale Ghiringhelli, jusqu'alors membre du comité: « Nous voulons permettre à la prochaine Fête de se développer. Peut-être que notre histoire donnera des idées aux suivants. »

Pas de nostalgie

Parmi les moments forts de la vie de l'association, le cortège des 10 ans de la Fête ou celui organisé dans le cadre de la foire saint-galloise de l'OLMA, en 2008, auront permis aux Bleus d'arborer à nou-



Lors des 10 ans de la Fête, en 2009, quelques Bleus du Chœur d'Orphée posant avec Arlevin. DR

veau leurs beaux costumes. Mais Pascale Ghiringhelli insiste: « Nous ne voulons pas d'une amicale nostalgique. Notre but était de faire perdurer le message « Amour et Joie », du metteur en scène

François Rochaix. Nous nous répétons ce slogan à chacune de nos rencontres. » En guise d'au revoir, les Bleus d'Orphée ont reçu une plaquette retraçant les liens tissés au fil des ans et des activités. **vp**